



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS



*La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Contrat de dynamisation et de cohésion du Cœur Entre-deux-Mers 2019-2021 :

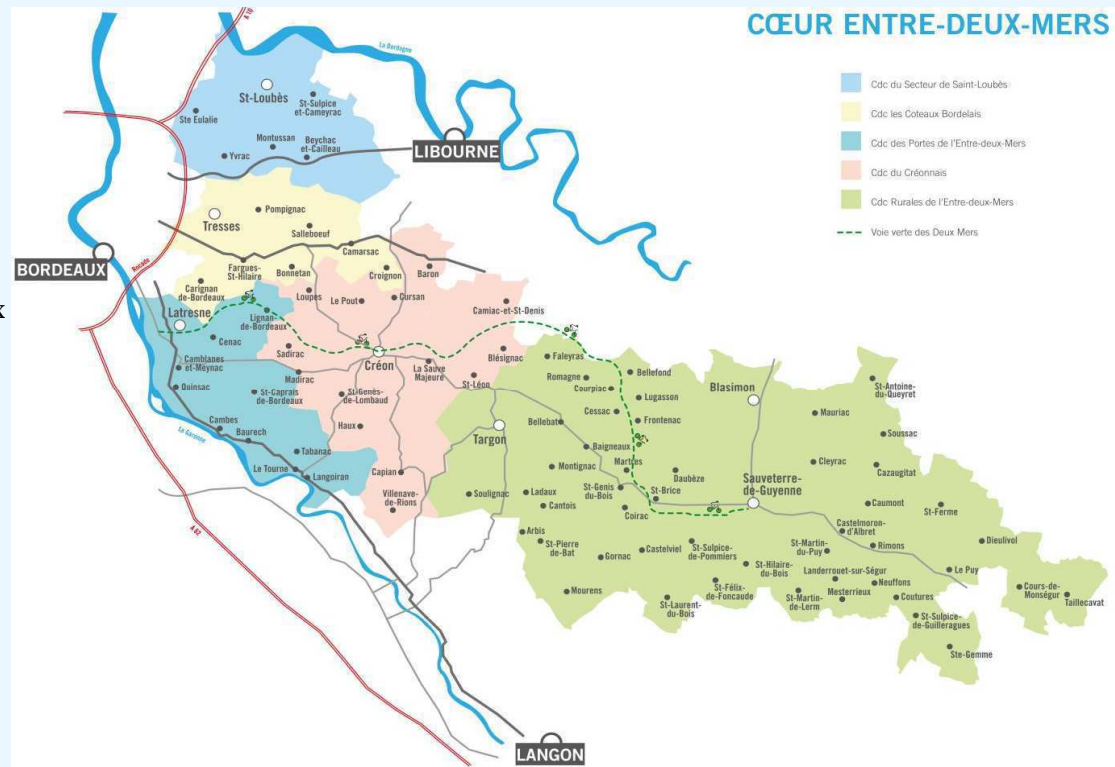
Éléments clés du diagnostic et enjeux du territoire



Comité de pilotage de lancement
14 décembre 2018 - Latresne



- **Périmètre du contrat : Le Cœur Entre-deux-Mers, territoire mixte** (1 cdc « plus fragile » cc Rurales de l'Entre-deux-Mers)
- **Un nouveau Contrat souhaité depuis 2017** (comité syndical)
- **Pôle Territorial, des habitudes de travail** (collectivités, privés) ingénierie dédiée
- **Une volonté de coopérer avec les territoires limitrophes** (notamment Bordeaux Métropole)
- **Pôle territorial des habitudes de contractualisation**
 - 3 contrats région
 - 2 programmes leader
 - 1 contrat de ruralité
 - Articulation leader, contrats tourisme
- **Bases du contrat :**
Le projet de territoire du Cœur Entre-deux-Mers



5 communautés de communes, 91 communes, 100 577 habitants



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

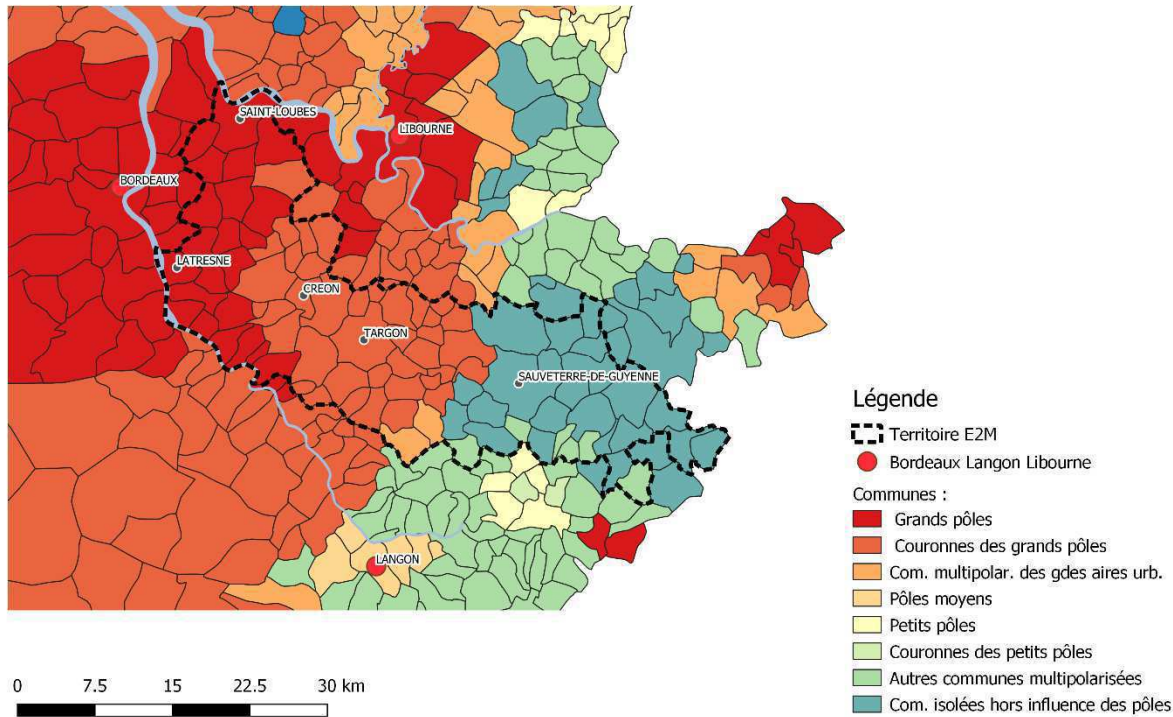
Éléments clés du diagnostic et enjeux du territoire



Démographie

Tranche	CE2M	Département	
0-14 ans	19,33%	17,3%	
15-29 ans	13,77%	19,2%	
30-59 ans	41,95%	39,7%	
60 ans et plus	24,34%	23,8%	

**Un territoire très attractif (+1,01%) avec
une population qui dépasse les 100 000
habitants**



Typologie communale INSEE 2010

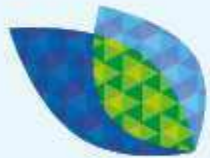
Mobilités

Mobilité domicile-travail forte, en augmentation (74% des actifs ayant un emploi à l'extérieur de leur commune, principalement sur l'aire urbaine Bordelaise)

Une **dépendance forte à la voiture, des infrastructures à adapter, à sécuriser**

Une volonté de **développer la multi modalité, les circulations douces, l'accès au ferroviaire,**

ENJEU N°1 : Comment agir sur la mobilité afin d'accroître les possibilités de recours à différents modes de transports et permettre le désenclavement de certaines parties du territoire ?



Emploi

Une balance de l'emploi déficitaire = 28 331 emplois sur le territoire pour 46 653 actifs

Des services emploi à développer = pas de pôle emploi, pas de services emploi communales, 2 Missions locales

Un taux de chômage en augmentation même s'il reste inférieur à celui du département

Un chômage qui touche particulièrement les femmes (10,8% des femmes contre 9,1% pour les hommes)

Un chômage qui touche les jeunes actifs entre 15 et 24 ans

Les femmes et les jeunes concernés principalement par « l'emploi précaire » et le temps partiel

ENJEU N°2 : Comment favoriser l'emploi local et la formation pour permettre une croissance centrée sur le territoire ?



Formation

Peu (pas) de lieux de formations professionnelles pour adultes (chantier formation, ...)

**Des établissements d'enseignement supérieur insuffisant (1 MFR, 2 Lycées professionnels ,
1 Lycée en projet)**

**ENJEU N°2 : Comment favoriser l'emploi local et la formation pour
permettre une croissance centrée sur le territoire ?**

**ENJEU N°3 : Comment travailler un vrai projet pour la jeunesse du
territoire ?**



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

Economie locale (1)

Une dynamique de création d'entreprises soutenue = +44% d'entreprises depuis 2012 (hors agri)

Des entreprises non spécialisées et diversifiées

Des entreprises potentiellement fragiles , à accompagner :

- Entreprises jeunes (environ 30% des entreprises ont moins de 2 ans d'existence)
- 72,66% sont des entreprises individuelles sans salariés
- Une mono activité : la viticulture qui représente environ 1450 entreprises soit 8 % de l'emploi
- Un âge avancé des chefs d'entreprise

ENJEU N° 4 : Comment développer une vision stratégique autour de l'identité du Cœur Entre-deux-Mers pour préserver la richesse économique du territoire, tout en accompagnant la transformation de son tissu économique ?

Secteur d'activité	Nombre entreprises	% entreprise	% emplois	Observations
Agriculture, viticulture, forêt	1 980	21,53%	10,7%	Beaucoup d'exploitations individuelles
Industrie	476	5,17%	9,8%	Grande disparité des tailles des entreprises
Construction	1 321	14,36%	11,8%	Relativement bien répartie sur le territoire
Commerce, transports, services divers	4455	54,43%	42,6%	Part d'autoentrepreneur en augmentation.
Administration, santé, enseignement, social.	962	10,46%	25,1%	L'emploi « public » est relativement important.
TOTAL	9 194			

*Répartition des entreprises et des emplois par secteur d'activités
Source : INSEE, REE, 2016*



Economie locale (2)

Vigne	65%
Grandes cultures (céréales, ...)	21%
Prairies	13%
Maraichage et arboriculture	1%

Viticulture	74%
Autres (centres équestres, travaux agricoles, ...)	14%
Elevages	7%
Maraichage et arboriculture	3%
Grandes cultures	2%

Un foncier agricole fragile , spécialisé (65% en vigne) et avec des conflits d'usage

Des entreprises agricoles essentiellement viticoles (74%) et en activités de services-loisirs (14%)

Une démarche de Projet Alimentaire Territorial en cours
63% des consommateurs du Cœur Entre-deux-Mers déclarent acheter au moins 1 fois par semaine un produit local . Mais 21 jours d'autonomie théorique alimentaire

ENJEU N°5: Comment conforter/soutenir les filières historiques et encourager la diversification du secteur agricole, notamment en direction du maraichage afin de tendre vers l'autonomie alimentaire ?



Economie locale (3)

Une filière touristique structurée, à consolider « L'arrière Pays Bordelais »

- L'œnotourisme et l'agritourisme,
- la culture et les patrimoines locaux (bastide, Abbaye, fleuves, projet UNESCO sur les paysages...), à valoriser
- l'itinérance fluviale, équestre, cyclable et pedestre.

Emergence d'une **économie sociale et solidaire** (9% des emplois), **encore insuffisante** source d'emplois locaux et de mutualisation (tiers lieux, recyclerie, régie de territoire, association d'insertion... autres associations employeuses...)

ENJEU N°6 : Comment structurer de nouveaux modèles économiques et diversification des activités économiques à poursuivre : maraichage bio, productions en circuits courts, lutte contre le gaspillage alimentaire, hébergement touristique et agrotourisme...?



Numérique

Un retard important dans l'accès au haut débit qui se résorbe peu à peu

Une fracture numérique dans les usages pour tout un pan de la population (personnes âgées en particulier)

ENJEU N° 7 : Comment créer un maillage numérique et développer des services associés couplé à un accompagnement des acteurs en fonctions de leurs besoins spécifiques ?



Situation sociale

Intercommunalités	Revenu fiscal de réf. moyen des foyers fiscaux - 2015
CC Rurales de l'Entre-deux-Mers	21367,5
CC du Créonnais	25530,9
CC du Secteur de Saint-Loubès	28908,1
CC des Coteaux Bordelais	31990,8
CC des Portes de l'Entre-deux-Mers	30875,4
Cœur Entre-deux-Mers	27734,54
Gironde	23810,69

Un revenu fiscal de référence du territoire supérieur à la moyenne du Département sauf sur la cdc Rurales de l'E2M

Une baisse des bénéficiaires du RSA

Intercommunalités	Allocataire du RSA - 2010 (%)	Allocataire du RSA - 2016 (%)
CC Rurales de l'Entre-deux-Mers	9,8	8,3
CC du Créonnais	10	6,3
CC du Secteur de Saint-Loubès	13,5	11,3
CC des Coteaux Bordelais	8,9	6,1
CC des Portes de l'Entre-deux-Mers	10,6	8,3

Source : CNAF, Base Communale Allocataire

ENJEU N° 8 : Comment lutter contre l'isolement des publics fragiles et renforcer les liens intergénérationnels ?

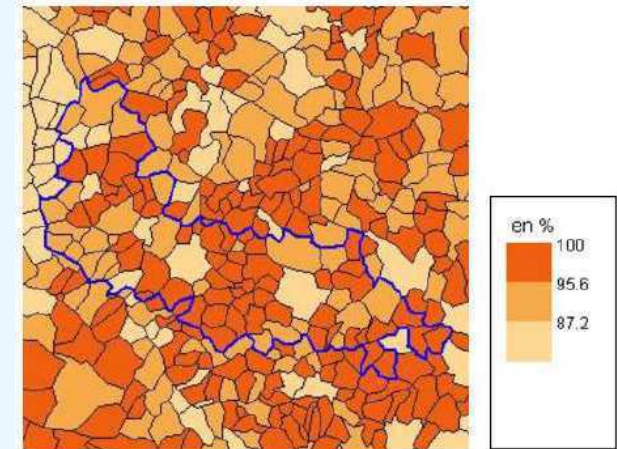


Dynamique des centres bourgs- gestion du foncier (1)

Des politiques publiques de **densification des espaces déjà construits à mettre en œuvre (2 SCOT)**

Des réflexions encore à conduire sur l'occupation de l'espace et moyens de prospective 1 PLUi intercommunal et des communes encore en RNU

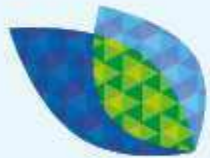
Un territoire maillé par de **petits « pôles urbains » et centres bourgs à dynamiser et conforter**



Source : Insee, RP 2014-exploitation principale © IGN - Insee 2017
Territoire : 90.9 % ; Zone de comparaison : 63.3 %

Part des maisons parmi les logements en 2014

ENJEU N° 9 : Comment maîtriser l'habitat dans un équilibre nécessaire entre bâti et territoire, dans une perspective de préservation des paysages et des espaces naturels ?



Dynamique des centres bourgs – gestion du foncier (2)

Des logements peu adaptés à la diversité des besoins (logement jeunes, seniors, personnes seules, logements « sociaux »,...) : La présence de logements vacants (6,3% en 2015 sur le PETR)

De l'habitat individuel majoritaire qui se densifie de plus en plus par la division parcellaire, sans maîtrise de la forme architecturale et qualité environnementale

ENJEU N°10 : Comment accompagner la transition écologique de l'habitat individuel ?

ENJEU N°11 : Comment proposer une offre de solutions adaptés aux itinéraires résidentiels ?



Transition écologique et environnement

Des risques naturels présents (inondation Garonne et Dordogne, effondrements de carrières....à prendre en compte

Une hausse du tonnage par habitant malgré la pratique généralisée de la collecte sélective

Un travail sur la diminution de la consommation d'énergie au niveau des équipements publics à poursuivre

ENJEU N°12 : Comment penser la gestion et la maîtrise des ressources du territoire (eau, déchets, espaces forestiers, naturels, air...) dans leur globalité ?

ENJEU N°13 : Comment tendre vers un territoire à énergie positive composé d'un mix énergétique à 100% renouvelable d'ici à 2030?

ENJEU N°14 : Comment protéger et valoriser le patrimoine naturel existant?



Accès aux services et aux soins

Des équipements publics à adapter , entretenir ou à créer (restauration collective, écoles,...) pour être en adéquation avec les évolutions démographiques

Des services petite enfance et jeunesse hétérogènes sur le territoire

Demande croissante de services nouveaux liée à l'attractivité du territoire et ses mutations démographiques

Des services de soins de 1er niveau en deçà de la moyenne départementale et ce malgré la présence de maisons de santé

ENJEU N°15 : Comment améliorer l'accessibilité aux services et en particulier aux services de santé dans un contexte de désertification médicale sur certaines communautés de communes ?



Cohésion sociale, équipement sportifs/ sociaux/culturels

Une mutualisation croissante des équipements existants ou en projet

Des équipements sportifs, culturels, de lien social, répartis de manière hétérogène, parfois vétustes, à adapter avec une principale carence au niveau des activités aquatiques

Des activités culturelles, associatives dynamiques à maintenir voir à renforcer

ENJEU N°16 : Comment maintenir et renouveler l'offre sportive et culturelle en phase avec l'identité du territoire ?

thématiques	ENJEUX
Mobilités	ENJEU N°1 : Comment agir sur la mobilité afin d'accroître les possibilités de recours à différents modes de transports et permettre le désenclavement de certaines parties du territoire ?
Emploi	ENJEU N°2 : Comment favoriser l'emploi local et la formation pour permettre une croissance centrée sur le territoire ?
Formation	ENJEU N°2 : Comment favoriser l'emploi local et la formation pour permettre une croissance centrée sur le territoire ? ENJEU N°3 : Comment travailler un vrai projet pour la jeunesse du territoire ?
Economie locale	ENJEU N° 4 : Comment développer une vision stratégique autour de l'identité du Cœur Entre-deux-Mers pour préserver la richesse économique du territoire, tout en accompagnant la transformation de son tissu économique ? ENJEU N°5: Comment conforter/soutenir les filières historiques et encourager la diversification du secteur agricole, notamment en direction du maraichage afin de tendre vers l'autonomie alimentaire ? ENJEU N°6 : Comment structurer de nouveaux modèles économiques et diversification des activités économiques à poursuivre : maraichage bio, productions en circuits courts, lutte contre le gaspillage alimentaire, hébergement touristique et agrotourisme...?
Numérique	ENJEU N° 7 : Comment créer un maillage numérique et développer des services associés couplé à un accompagnement des acteurs en fonctions de leurs besoins spécifiques ?
Situation sociale	ENJEU N° 8 : Comment lutter contre l'isolement des publics fragiles et renforcer les liens intergénérationnels ?
Dynamique des centres bourgs- gestion du foncier	ENJEU N° 9 : Comment maîtriser l'habitat dans un équilibre nécessaire entre bâti et territoire, dans une perspective de préservation des paysages et des espaces naturels ? ENJEU N°10 : Comment accompagner la transition écologique de l'habitat individuel ? ENJEU N°11 : Comment proposer une offre de solutions adaptés aux itinéraires résidentiels ?
Transition écologique et environnement	ENJEU N°12 : Comment penser la gestion et la maîtrise des ressources du territoire (eau, déchets, espaces forestiers, naturels, air...) dans la globalité ? ENJEU N°13 : Comment tendre vers un territoire à énergie positive composé d'un mix énergétique à 100% renouvelable d'ici à 2030? ENJEU N°14 : Comment protéger et valoriser le patrimoine naturel existant?
Accès aux services et aux soins	ENJEU N°15 : Comment améliorer l'accessibilité aux services et en particulier aux services de santé dans un contexte de désertification médicale sur certaines communautés de communes ?
Cohésion sociale, équipement sportifs/ sociaux/culturels	ENJEU N°16 : Comment maintenir et renouveler l'offre sportive et culturelle en phase avec l'identité du territoire ?



Echanges - questions

Quel rôle du SRDEII dans le Contrat de Cohésion?

Notion d'aide à une entreprise :

« Il ne s'agit pas seulement de versements financiers à des entreprises, mais toute action qui in fine bénéficie à des entreprises, sachant qu'une « entreprise » est toute personne ayant

une activité économique, ce qui englobe les associations ou les collectivités territoriales.

Ainsi, l'office du tourisme qui a une activité économique relève des aides aux entreprises, les associations qui exploitent des tiers-lieux, les associations qui animent le tissu économique local, qui accompagnent des démarches de soutien à la création, aident au montage de projets,... ».....Fonds Fisac + cdc..Fonds Région + cdc....

CC du secteur de St Loubès	Dossier non complété
CC des Côteaux Bordelais	Dossier non complété
CC des Portes de l'Entre Deux Mers	Dossier non complété
CC du Créonnais	En cours de validation
CC rurales de l'Entre-Deux-Mers	Dossier non complété

Quelles modalités pour la remontée des projets inscrits au Contrat de Cohésion ?

Quelle possibilité de créer une enveloppe dédiée pour le territoire sur des projets innovants, hors règlement d'intervention de la Région ?

THÈME 1 • AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Croissance urbaine : des équilibres à préserver

Données

Entre 2010 et 2015, le nombre de logements a progressé de 21,2%
Sur la même période, la population progressait de 7,1%

Atouts

- Une cadre de vie qui reste agréable
- Des espaces naturels toujours présents
- Une population mixte et dynamique, soutenue par l'attractivité du territoire

Faiblesses

- Un recul des espaces naturels et agricoles non maîtrisé
- Une dévitalisation de certains centre-bourgs
- Des habitants en situation de précarité énergétique (habitat vieillissant)

Mobilité : un vrai point noir pour une partie des habitants

Données

- 94% des ménages équipés en voiture (moyenne française : 81%)
- Seulement 21.6% des actifs travaillent sur leur commune. Une grande partie des actifs travaille dans les territoires limitrophes : Métropole bordelaise, Libourmais, Langonnais.

Atouts

- Certaines communes bénéficient de lignes de bus
- La présence d'infrastructures d'envergure à proximité (Gares de Bordeaux, Libourne, Langon, Aéroport de Bordeaux)

Faiblesses

- Le manque d'alternative à la voiture pour les habitants du territoire
- Des flux pendulaires qui saturent totalement le réseau routier par endroits
- Une offre de cheminements doux, véhicules propres et transports alternatifs insuffisante

Accès au numérique : au-delà des infrastructures, un facteur d'inclusion ou d'exclusion

Données

- Le territoire prochainement couvert par la fibre
- Au delà de la réalité matérielle l'enjeu du numérique est l'inclusion ou l'exclusion sociale (risque de fracture numérique pour une partie de la population : accès aux droits, aux services publics, à l'emploi...)

Atouts

- Tout le territoire est couvert par la 3G
- Des point d'accès au numérique sur certaines communes

Faiblesses

- Pour les familles et les personnes travaillant sur le territoire, les infrastructures ne sont pas suffisantes
- De fortes disparités selon les secteurs du territoire

SYNTHÈSE DES ENJEUX

La maîtrise de l'habitat pour garantir un équilibre entre le bâti et les espaces naturels

> enjeu : préserver ce que les habitants considèrent comme le principal atout du territoire, la qualité du cadre de vie.

L'amélioration et le développement des mobilités

> enjeu : proposer des alternatives à la voiture et désenclaver certains secteurs

Le maillage numérique, le développement de services associés et l'accompagnement des acteurs

> enjeu : faire du numérique un facteur facilitant la vie professionnelle et privée

THÈME 2 • DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Spécificités économiques : entre spécialisation, dépendance et vrais atouts

Données

- Le tertiaire représente 59% des activités sur le territoire et le tissu économique est majoritairement constitué de petites entreprises
- Le secteur viticole, toujours très présent est l'activité la plus identitaire du territoire
- Un potentiel touristique important avec l'oénotourisme, le tourisme vert et deux monuments inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco

Atouts

- Une économie diversifiée
- Un projet alimentaire de territoire en cours (soutien à la production et aux débouchés locaux)
- Un potentiel touristique

Faiblesses

- Un secteur agricole encore peu tourné vers la production alimentaire (spécialisation dans la viticulture)
- Une attractivité insuffisante pour bénéficier de l'implantation d'entreprises innovantes
- Un développement économique concentré sur le secteur le plus proche de la métropole Bordelaise

Emploi local et formation : une progression de bon augure

Données

- Le Cœur Entre-deux-Mers compte 28 331 emplois pour 42 181 actifs
- Entre 2010 et 2015, le nombre d'emplois a progressé de 17,5%
- Le niveau de qualification des actifs progresse

Atouts

- L'évolution du niveau de qualification est un bon signe pour le développement économique
- Le pouvoir d'achat progresse, ce qui peut bénéficier au territoire à condition de consommer localement

Faiblesses

- Une grande partie des personnes en emploi travaille hors du territoire
- Un territoire qui reste un peu en marge des opportunités offertes par les transitions écologiques et numériques

Positionnement entre Bordeaux et Libourne : être "à côté de..." ne suffit pas

Données

- Plus de 50% des entreprises du territoire sont situées sur 2 communautés de communes : Secteur de Saint-Loubès et Portes de l'Entre-deux-Mers

Atouts

- La proximité immédiate de la métropole bordelaise tire l'activité économique vers le haut
- Un rééquilibrage territorial et un renforcement de l'identité du territoire peut être envisagé grâce au dynamisme démographique, économique et à la progression du niveau de qualification

Faiblesses

- L'attractivité du territoire est très concentrée sur les secteurs proches de Bordeaux et de Libourne
- Cette proximité produit des effets indésirables difficiles à contenir (urbanisation galopante, flux de circulation...)

SYNTHÈSE DES ENJEUX

Le développement d'une vision stratégique autour de l'identité du Cœur Entre-deux-Mers

> enjeu : préserver la richesse économique du territoire en accompagnant la transformation de son tissu économique

Le soutien à l'emploi local et à la formation

> enjeu : favoriser une croissance centrée sur le territoire

L'accompagnement de l'évolution du secteur agricole (grâce au Projet Alimentaire de territoire)

> enjeu : augmenter la capacité de production alimentaire et encourager la consommation locale

THÈME 3 • TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

Maitrise de la ressource : être à la hauteur des défis du XXI^e siècle

Données

- Le changement climatique va contribuer à une raréfaction de l'eau disponible
- Les logements construits avant 1919 représentent 41,4% du parc total, ce qui souligne l'enjeu en matière de rénovation énergétique
- Les espaces naturels et notamment de forêts, facteurs de résilience, reculent

Atouts

- Les espaces naturels, la biodiversité et les espaces agricoles sont une force (même s'il sont menacés)
- La Garonne est un atout en matière de défis écologiques et énergétiques
- La relocalisation de la production alimentaire en projet

Faiblesses

- Une baisse de la biodiversité et un recul des espaces naturels
- La prise en compte des enjeux liés au changement climatique à renforcer
- Des modes de vie rendant les habitants vulnérables par rapport au changement climatique : dépendance à la voiture, alimentation venant de l'extérieur du territoire...

Lutte contre l'artificialisation des sols : la mère de toutes les batailles ?

Données

- Le rythme d'artificialisation des sols* est très élevé, +20%, pour une moyenne française de 8%
- * Entre 2006 et 2012, dernières données disponibles.

Atouts

- Une volonté de protéger et de valoriser le patrimoine naturel existant
- Une crainte partagée face à l'artificialisation des terres et à l'étalement urbain

Faiblesses

- Absence d'engagement collectif pour maîtriser l'urbanisation à plus grande échelle
- Un bâti inoccupé très important qu'il faudrait reconquérir

Un territoire à énergie positive : amorcer la transition

Données

En matière de transition énergétique, le territoire du Cœur Entre-deux Mers est concerné par deux SCOT, celui de l'Aire Métropolitaine et celui du Sud Gironde, dont les Plans Climat Air Energie Territoriaux fixent les grands objectifs et les plans d'action à mettre en œuvre

Atouts

- Grâce aux PCAET, les collectivités ont un cadre pour accompagner le développement des énergies renouvelables
- La communauté de communes Rurales de l'Entre-deux-Mers est déjà engagée dans une démarche d'énergie positive

Faiblesses

- Une sensibilisation générale encore relativement faible sur les enjeux d'économie d'énergie
- Une opposition constatée sur plusieurs projets de développement d'énergies renouvelables sur le territoire (éolien, méthanisation...)

SYNTHÈSE DES ENJEUX

Une démarche à engager de gestion et de maîtrise des ressources du territoire dans leur globalité (eau, déchets, espaces forestiers, naturels, air)

> enjeu : réduire les consommations, les impacts et les dépendances

La protection du patrimoine naturel existant et la maîtrise de l'urbanisation à plus grande échelle

> enjeu : enrayer un facteur de déséquilibre profond pour la qualité de vie future

L'objectif d'un territoire à énergie positive composé d'un mix énergétique à 100% renouvelable d'ici à 2030

> enjeu : faire sa part dans la transition énergétique

THÈME 4 • SOLIDARITÉ ET VIVRE ENSEMBLE

Accompagnement social et médical : un renforcement de l'offre nécessaire

Données

- Le revenu moyen des habitants du territoire est supérieur à la moyenne du département et de la région (avec de fortes disparités entre les communautés de communes)
- Le nombre de foyers à bas revenu a augmenté sur tout le territoire, tout comme le taux de chômage
- Le Cœur Entre-deux-Mers est un désert médical selon la définition du Ministère de la santé : moins d'un médecin pour 400 habitants
- L'isolement social est une réalité sur le territoire pour les publics fragiles

Atouts

- Des nombreuses manifestations génératrices de lien social sur le territoire
- La lutte contre la désertification médicale est désormais identifiée comme une priorité absolue

Faiblesses

- La couverture médicale est très faible avec des inégalités d'accès aux soins entre communautés de communes.
- Des difficultés pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées (pas assez de services à la personnes).

Sports et culture : des disparités territoriales

Données

- Le sport et la culture sont de bons vecteurs de lien social et d'attractivité
- L'offre sportive est variée mais sa répartition est inégale sur le territoire
- L'offre culturelle est relativement faible, en général, à l'échelle du territoire avec peu de salles de spectacle proposant une programmation mais cependant un bon maillage de salles polyvalentes

Atouts

- Un tissu associatif dense et un territoire globalement bien doté en équipements
- Les moyens mis en place pour développer l'offre et les équipements sont un facteur d'attractivité

Faiblesses

- L'absence ponctuelle de certains équipements spécifiques : piscines couvertes, complexes sportifs, pistes d'athlétisme...
- Des infrastructures culturelles jugées insuffisantes

SYNTHÈSE DES ENJEUX

La lutte contre l'isolement des publics fragiles et le renforcement des liens intergénérationnels

> enjeu : garantir un territoire accueillant pour tous les profils, à tous les âges dans un contexte de vieillissement de la population

La densification de l'offre médicale, paramédicale et d'accompagnement social

> enjeu : améliorer l'accès aux droits et la qualité de vie pour tous

Le maintien et le renouvellement de l'offre sportive et culturelle

> enjeu : proposer une vie culturelle et associative attractive pour les habitants d'aujourd'hui et de demain

Le projet de territoire



Pilier n°1 :

Le CE2M, un territoire actif qui se développe en préservant ses équilibres

- Objectif stratégique 1 : Protéger les espaces naturels et accepter la densification en limitant l'étalement urbain et l'artificialisation des sols
- Objectif stratégique 2 : Encourager la transition énergétique du territoire
- Objectif stratégique 3 : Accompagner les acteurs économiques, encourager la diversification et la création d'emplois locaux et l'innovation
- Objectif stratégique 4 : Développer la production et la consommation alimentaire locale

Pilier n°2 :

Le CE2M, un territoire accessible et solidaire

- Objectif stratégique 1 : Développer la mobilité intra-territoriale
- Objectif stratégique 2 : Lutter contre l'isolement des publics fragiles
- Objectif stratégique 3 : Proposer une politique jeunesse avec et pour les jeunes du territoire
- Objectif stratégique 4 : Renforcer l'offre médicale et coordonner le parcours de soin

Pilier n°3 :

Le CE2M, un territoire coopératif et participatif

- Objectif stratégique 1 : Imaginer des nouvelles formes de dialogue, de communication et de mobilisation citoyenne
- Objectif stratégique 2 : Favoriser le lien social et le vivre ensemble via une dynamique culturelle, sportive et associative
- Objectif stratégique 3 : Développer les liens et interactions avec les territoires voisins, les partenaires institutionnels et associatifs